



**54, Cité Lobatt Fall BP 958 RP Dakar/Sénégal - Tél. :  
221 854 98 13**

**[contact@adepa.wadaf.org](mailto:contact@adepa.wadaf.org) [cbakundakwita@yahoo.fr](mailto:cbakundakwita@yahoo.fr)**

**[www.adepa-wadaf.org](http://www.adepa-wadaf.org)**

# **ADEPA INFOS**

**N° 6 Septembre 2007.**

L'association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale (ADEPA) a été créée en 1992. Elle œuvre pour l'avènement d'une société dans laquelle la pêche artisanale contribue à la dignité des professionnels capables de s'organiser pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles ; prendre en main leur destin et défendre leurs intérêts ; bénéficier de la considération qui leur est due afin que leurs préoccupations soient prises en compte dans les politiques nationales de développement, les débats publics de la société civile et sur les scènes politiques nationales et internationales. L'ADEPA se propose de renforcer les capacités des acteurs à la base ; privilégier la participation ; s'appuyer sur les acteurs locaux ; valoriser les compétences locales ; partager les expériences ; etc. Elle couvre les 16 pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

## **L'ERE DE LA CONCRETISATION.**

Dans le dernier numéro d'ADEPA Infos, celui d'août 2007, je soulignais à propos des organisations professionnelles (O.P) de la pêche artisanale : « *il faut s'affirmer ou subir* ». J'y reviens. J'ai pris le temps d'analyser le parcours de notre association, l'ADEPA, depuis sa création à nos jours, voici 15 ans. Trois périodes caractérisent ce parcours : la création, la restructuration et la concrétisation.

Grosso modo, la période de **création** va de 1992 à 2000. Elle coïncide avec le Programme « Valorisation des captures de la pêche artisanale » dénommé PPAO dont l'ADEPA était l' « agence d'exécution ». Cette période a permis la mise en réseau au plan régional d'un grand nombre d'O.P et la mise en chantier d'actions spécifiques relatives à des problèmes communs inter-Etats comme l'accès aux ressources, la commercialisation des produits transformés, la réduction des pertes après capture, le financement de micros entreprises.

La période de **restructuration** va de 2000 à 2006. En réalité, elle a commencé un peu tôt en 1999. Les faits marquant le début de cette période sont l'Assemblée Générale de février 2000 où l'ADEPA a choisi de conforter son autonomie et le colloque de Cotonou organisé en novembre 2000. C'est à cette époque que l'association s'ouvre à de nouveaux membres, essentiellement les organisations professionnelles représentatives de la filière. Celles-ci se sont vite appropriées ses visées et ses objectifs. Elles siègent dans son Conseil d'Administration (CA) et participent aux décisions qui y sont prises. Depuis, l'ADEPA a toujours privilégié la mobilisation des ressources locales et régionales, le partage d'expériences entre professionnels, l'intensification du dialogue avec les administrations, les collectivités territoriales et les institutions sous-régionales comme la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS. Elle opte pour la diversification de ses partenaires financiers en choisissant ceux qui partagent sa vision, sa philosophie et ses valeurs. L'étude diagnostic de 2004/2005 dont les résultats ont été débattus lors de l'Assemblée Générale du 8 et 9 septembre 2005 marquera la transition de cette période vers celle de la concrétisation qui coïncide avec le plan d'orientation et d'action (POA) 2006-2010 issu de cet Assemblée générale.<sup>1</sup>

La mise en place des Foras nationaux et du Forum permanent des acteurs professionnels de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest en décembre 2006 marque le début effectif de la période de **concrétisation**. Nous en sommes donc encore au seuil.

Mais au fait, que devons-nous concrétiser ? Autrement dit, quel est le rôle des Foras nationaux des O.P faïtières et du Forum régional ? L'objectif est de porter les préoccupations et les revendications des OP dans le champ institutionnel national et régional en participant activement dans la

définition et la mise en œuvre des politiques relatives au secteur de la pêche. D'aucuns pensent que nous nous répétons dans cette affirmation. Ils ont raison. Nous y reviendrons jusqu'à ce que les actes prennent la place des paroles, jusqu'à ce que les objectifs deviennent réalité !

Deux superbes occasions pour « tester » la force des Foras nationaux et du Forum permanent viennent de se présenter. Il s'agit des projets « *Soutien aux initiatives de cogestion et à l'intégration des AMP dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'Ouest* » et la deuxième phase du « *Programme régional de conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest (PRCM)* ». En principe, ces deux projets débiteront en janvier 2008. Leurs promoteurs ont déjà lancé les appels à manifestation d'intérêt. Pour le premier projet, les concertations ont déjà commencé. Conjointement, le Forum Permanent et l'ADEPA ont manifesté leurs intérêts à participer à la mise en œuvre de ces projets en faisant des propositions concrètes à leurs promoteurs.

Les 6 et 7 novembre 2007 prochain, une session du Forum permanent réunira à Dakar les délégués des Foras nationaux et les porte-parole des pays de la CSR (Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Mauritanie, Sénégal et Sierra Léone). Ces pays sont tous couverts par les deux projets cités ci haut. Ils définiront ensemble la position commune à prendre face à ces projets et renforceront leurs propositions.

C'est donc le moment de montrer ce que les O.P sont capables de proposer, d'exiger, de produire. Il y va de leur crédibilité et de celle de leurs représentants. La concrétisation est en marche. C'est à nous de jouer.

**Lucien DEHY, Président de l'ADEPA.**

---

<sup>1</sup> Le POA 2006-2010 de l'ADEPA affiche quatre orientations majeures : renforcer la capacité des OP à tous les niveaux ; requalifier le collège des OP de l'ADEPA ; assurer une meilleure visibilité de la philosophie, des objectifs, de la stratégie d'intervention de l'ADEPA ; renforcer l'ADEPA en ressources humaines, matérielles, financières et repenser ses modalités d'intervention.

## LE TEMPS DES BILANS.

Ce mois de septembre a marqué une pause dans nos activités pour rendre compte à deux de nos partenaires. D'abord à la Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA) ; la convention passée entre elle et l'ADEPA prévoit, à mi-terme, que l'ADEPA présente une brève synthèse des activités réalisées avec les fonds octroyés par la FIBA. Ensuite à la Fondation Charles Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) ; la convention 2006-2007 passée entre les deux structures prévoit une rédaction par l'ADEPA d'une note bilan sur l'ensemble de la convention. Tout cela a été fait dans les délais à la satisfaction de nos partenaires.

Mais, au-delà des rapports à fournir, cela a été pour nous une occasion idéale pour nous retourner et jeter un coup d'œil sur la tâche déjà accomplie et sur le chemin parcouru. Sans succomber à la tentation d'une autosatisfaction béate ou d'un narcissisme ridicule, nous pouvons nous féliciter pour trois raisons :

- malgré une situation financière toujours fragile, notre association reste active et poursuit sa mission d'accompagnement des organisations professionnelles au plan régional ;
- malgré sa jeunesse relative (il n'a été créé qu'en décembre 2006), le Forum permanent des acteurs professionnels de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest a pris son rôle à bras le corps ;
- la reprise de la collaboration avec les O.P et les administrations des pêches de la Guinée Bissau et de la Sierra Leone qui avait été suspendue à cause de la guerre civile.

Qu'en est-il exactement ?

Même si nous n'avons pas eu les moyens pour faire tout ce que nous avions prévu, nous avons poursuivi notre réflexion sur le thème de la gestion concertée des ressources halieutiques et piscicoles, des espaces littoraux, lagunaires et fluviaux en privilégiant les contacts avec les autres partenaires.

Nous espérons que notre positionnement sur les projets régionaux prévus dans le court et moyen terme nous permettra de rebondir sur nos premiers plans. L'objectif poursuivi reste

l'implication, à tous les niveaux, des acteurs professionnels de la pêche artisanale dans tous les projets envisagés dans ce secteur. Nous avons rédigé et soumis à divers partenaires des projets allant dans ce sens :

- le projet pour le renforcement des capacités des organisations professionnelles en Afrique de l'Ouest soumis à l'Organisation Internationale de la Francophonie dans le cadre des projets de soutien au développement (PSD) ;
- une demande de bourses pour une « visite-atelier » soumise au Centre Technique Agricole (CTA) ;
- une demande de financement pour une autre « visite-atelier » soumise au Centre Régional pour le Développement International (CRDI) ;
- le projet pour l'amélioration de notre site web soumis au Ministère Français des Affaires Etrangères (MAE) dans le cadre du Fonds de désenclavement Numérique (ADEN) ;
- les négociations engagées avec la CSRP et l'AFD.

Nous ne pouvons assurer que tous les partenaires approchés nous répondront positivement mais nous gardons espoir et nous persévérons.

C'est ici l'occasion de dire merci à tous nos partenaires qui nous ont accordé leur confiance et qui continuent à nous soutenir. C'est grâce à vos appuis financiers et moraux que nous poursuivons nos activités. En retour, nous vous assurons que nous ne nous arrêterons pas en route.

Charles BAKUNDAKWITA  
Secrétaire Exécutif de l'ADEPA

## INTERVENTIONS DU FORUM REGIONAL PERMANENT DES ACTEURS PROFESSIONNELS DE LA PECHE ARTISANALE

Depuis sa création, le Forum permanent a été associé :

- au Forum Social Mondial de Nairobi (Kenya) en janvier 2007
- au forum régional du Projet Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en

Afrique de l'Ouest (PRCM) à Praia (Cap Vert) en avril 2007.

- En mai 2007, le Forum Permanent et l'ADEPA ont fait une proposition commune concernant la prise en compte des organisations professionnelles dans « la note concept » d'un projet d'aménagement et de valorisation des pêcheries que la Banque Mondiale se propose de financer en Afrique de l'Ouest sous l'égide de la CSRP.

- En juillet-août 2007, le Forum Permanent et l'ADEPA ont négocié avec la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) et l'Agence Française de développement (AFD) et fait une proposition pour leur positionnement et leur implication dans le projet « *Soutien aux initiatives de cogestion et à l'intégration des aires marines protégées dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'Ouest* ».

- En fin juillet, début août 2007, le Forum Permanent a fait son extension en Guinée Bissau et En Sierra Leone en initiant la naissance des foras nationaux dans ces deux pays et en acceptant leur adhésion au Forum Permanent.

L'ADEPA est parti prenante de toutes ces initiatives en tant que « partenaire opérationnel d'appui du Forum permanent » (cf. la Convention du 16 décembre 2006).

C.B

## EST-CE VRAI ?

Je voudrais soulever deux questions qui dérangent, j'en assume toute la responsabilité. **Peut-on mettre en cause la représentativité des OP faïtières ? Peut-on douter de la légitimité de certains de leurs leaders ?** Ces questions sont, à mon avis, très importantes. Vous comprendrez vite pourquoi. Je globalise exprès, je ne voudrais pas indexer qui que ce soit. Je souhaite au contraire que nous fassions tous, ensemble, un diagnostic global. C'est connu, l'union fait la force !

Je commence par poser quelques questions aux responsables au sommet des faïtières.

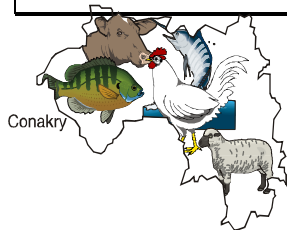
Les membres à la base, qui pourront accéder à ces questions sont aussi priés d'y répondre. Les réponses resteront personnelles. Une sorte d'examen de conscience. Quel toupet !!

- Connaissez-vous toutes les associations membres de votre structure ?
- Pouvez-vous donner, sans hésiter, le nombre de vos adhérents ?
- Combien de fois par an rencontrez-vous vos structures à la base ?
- Connaissez-vous réellement leurs préoccupations ?
- Avant de vous rendre dans des réunions/rencontres/colloques au niveau national/international, prenez-vous soin de consulter votre base pour emporter avec vous leurs réelles préoccupations ?
- Qui se rend à ces réunions/rencontres/colloques ? Une seule personne ou y-a-t-il une certaine rotation entre les différents membres du bureau ?
- Combien de fois, de retour de ces réunions/rencontres/colloques, avez-vous rendu compte à la base ?
- Existe-t-il un classement/archivage des documents que vous ramenez de ces réunions/rencontres/colloques ?
- Qui les consulte et combien de fois ?
- Depuis combien de temps êtes-vous élu au poste que vous occupez dans votre structure ?
- Y-a-t-il des conflits de leadership dans votre structure ? Pourquoi, à votre avis ?

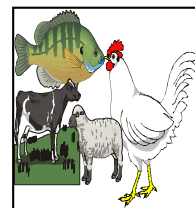
Chacun aura compris, à travers ces questions, où je veux en venir. On reconnaîtra avec moi que les faïtières sans représentativité et les leaders sans légitimité faussent le jeu. Quand tout le monde table sur les OP faïtières pour promouvoir le secteur, ce serait bâtir sur le sable que de se fier aux mirages !!

Charles BAKUNDAKWITA.-

## CARTE DE VISITE DE L'A.D.E.P.E.G (GUINEE CONAKRY)



# A.D.E.P.E.G



### **Appui au Développement de la Pêche et de l'Élevage en Guinée**

Tél.: (00224)30-43-56-25-Cell.: (00224) 26 03 54 BP 4919-Conakry, République de Guinée

E-mail : "[sdomani2000@yahoo.fr](mailto:sdomani2000@yahoo.fr)" „[la.sanga@sotelgui.net.gn](mailto:la.sanga@sotelgui.net.gn)"

Créé en 1996 et reconnu par l'arrêté ministériel n° 060/MAT/96/DND/SCIO du 20/11/96, l'ADEPEG est une ONG à caractère technique, technologique et socio-communautaire. Ses domaines d'activités sont la pêche maritime et continentale, l'élevage, les eaux et forêts et l'environnement. Elle est partenaire associé de l'ADEPA dont elle est membre du Conseil d'Administration, du WWF, de ENDA DIAPOL, de CREDETIP du Sénégal et du Réseau Guinéen d'Economie Sociale et Solidaire (REGESS) pour ne citer que cela. Elle compte neuf membres associés (hommes et femmes confondus). Sa présidente est Mme B'Balía SANGARE.

Dans ses statuts, l'ADEPEG s'est fixé les objectifs d'appuyer l'émergence, l'organisation des pêcheurs et des éleveurs dans une perspective d'autonomie. Elle se propose de :

- améliorer la qualité et le circuit de la commercialisation des produits halieutiques et agro-pastorales ;
- assurer la recherche pour l'appui institutionnel des organisations professionnelles ;
- rechercher les financements intérieurs et extérieurs pour les ONG et les OP évoluant dans le secteur de la pêche ;
- assurer la gestion, le contrôle de la qualité des produits au sein des organisations socioprofessionnelles ;
- rechercher les moyens de valorisation de pertes après capture, promouvoir le dialogue, et la concertation avec toutes les

institutions ou organismes nationaux ou étrangers ayant les mêmes buts pour le renforcement de la sécurité alimentaire de la population guinéenne ;

- rechercher l'innovation et la vulgarisation des techniques et technologies de transformation, de conservation et de commercialisation des produits de la pêche ;
- appuyer l'organisation, la formation, l'information, l'éducation et la communication des organisations socioprofessionnelles, des coopératives, des unions, des associations ou tout autres acteurs intervenants dans le secteur la pêche.

Dans le domaine de la pêche, l'ADEPEG a été la première ONG à évoluer sur le terrain pour aider les femmes fumeuses de poisson à résoudre leurs problèmes. L'une des ses premières actions fut l'étude des besoins des coopératives de pêche agréées. C'était en 1977. L'ADEPEG a retenu cinq d'entre elles ainsi que l'Union Nationale des Pêcheurs artisans de Guinée (UNPAG) : Fékha mikhi kènen de Boulbinet ; Lymaniya de Boulbinet ; Cofub de Bonfi ; Témanataye et Gbéssia. A ce jour, le nombre des groupements que l'ADEPEG encadre ne cesse d'augmenter.

Un plan d'action de trois ans a été élaboré et les objectifs visés par l'intervention furent :

- la formation pour les ONG et les OP évoluant dans le secteur de la pêche ;
- la rénovation des infrastructures et les équipements de base des femmes fumeuses de poisson ;

- l'amélioration de la qualité de gestion ;
- l'augmentation de l'approvisionnement et du volume de production ;
- la stabilisation du revenu des membres des coopératives;
- l'ouverture de nouveaux marchés ;
- l'amélioration du statut social des membres ;
- l'obtention d'un fond de roulement auprès de la FAO ;
- l'organisation de séminaires et des voyages d'études dans la sous région, en Afrique, ainsi qu'en Europe ;
- La construction et la rénovation de hangars de fumage.

Grâce au fonds Téléfood de la FAO, l'ADEPEG compte plusieurs réalisations à Bonfi et Téminétaye dont notamment : la rénovation de deux hangars de fumage; la fabrication des claies de fumage et d'entreposage ; la construction de caisses isothermes de stockage de poissons ; la construction de fumoirs (28 à Bonfi et 30 à Téminétaye) ; la mise en place d'un fond de roulement auprès des coopératives; la construction de deux aires de traitement de poisson de 70 m<sup>2</sup> chacun.

Toujours à son actif, chaque année, depuis 1996, l'ADEPEG nous a communiqué ses principales réalisations. Nous vous les présenterons dans notre prochain numéro d'ADEPA Infos.

## LU POUR VOUS.

Dans le N° 4 d'ADEPA Infos (juillet 2007), nous avons donné aux pêcheurs artisanaux quelques conseils de précautions à prendre lors de l'embarquement pour améliorer l'état sanitaire des produits de la pêche. Dans ce numéro nous poursuivons notre « lecture » sur les conseils d'hygiène pendant la pêche.<sup>2</sup>

Donc, pendant la pêche, voici ce qu'il ne faut pas faire et ce qu'est conseillé de faire.

<sup>2</sup> Nous rappelons à nos lecteurs que ces conseils sont tirés d'un document de vulgarisation édité par le Ministère de l'Economie et des Transports Maritimes Internationaux – Direction des Industries et de la Transformation de la Pêche au Sénégal.

Il ne faut pas :

- jeter le poisson pêle-mêle au fond de la pirogue ;
- laisser exposer le poisson au soleil ;
- salir la glace ;
- cracher ni se moucher dans la glace.

Il faut :

- écarter les poissons abîmés ;
- mettre le poisson rapidement sous glace ;
- utiliser une caisse de marée étanche, lisse, facilement lavable, avec un couvercle, peinte en blanc, percée au fond d'un trou pour permettre l'évacuation des eaux de fonte de la glace ;
- protéger la caisse de la marée contre le soleil.

Le volume de la glace doit être égal au volume des poissons.

Dans notre prochain numéro d'ADEPA Infos, nous vous parlerons de l'hygiène personnelle et au débarquement.

## COURRIER DES LECTEURS

*« L'ADEPA/WADAF n'était pas effectivement répertoriée parmi les ONG avec lesquelles le PRA /Accès aux Marchés travaille (CILSS). A partir de maintenant le contact et la collaboration seront établis avec elle. Je voudrais souligner au passage que la participation de l'ADEPA/WADAF à nos activités permettra de combler un grand vide, car le commerce du poisson d'eau douce et de la mer n'est pas couvert jusqu'à maintenant, alors que le poisson tient une place très stratégique dans les économies de beaucoup de pays de l'Afrique de l'Ouest et fournit un important apport en protéines pour l'alimentation des populations ».*

**Moussa CISSE**, Coordonnateur

Programme Régional d'Appui Accès aux Marchés/Secrétariat Exécutif du CILSS.

07 août 2007

*« Nous recevons tous vos numéros d'ADEPA Infos qui donnent suffisamment d'informations utiles sur la vie de l'ADEPA et les activités menées. Je crois que l'espoir est ainsi permis ».*

**M'Balía SANGARE**, Présidente ADEPEG

03.08.2007